

Conditions générales d'inscription

Désignation et objet :

VB Formation EURL est un organisme de formation enregistré sous le n° 82 38 05075 38 auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes (*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*) et dispense des prestations de formations professionnelles et continues dans les métiers de l'animation, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport pour lesquelles elle est habilitée. Elle met également en place des formations dans le champ de l'enfance, de la jeunesse ainsi que des prestations d'animation.

En tant qu'organisme de formation, VB Formation conçoit, réalise et assure le suivi de ses formations. Les présentes conditions générales de vente définissent les conditions et modalités de participation aux sessions de formation dispensées.

Modalités d'inscription :

Pour s'inscrire aux formations le candidat doit transmettre un dossier de candidature à VB Formation. Ces dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site www.vbformation.com ou à nous demander par téléphone ou mail.

Pour les formations diplômantes telles que les BPJEPS ou les CS, les candidats devront répondre aux prérequis définis par les arrêtés de référence et fournir les documents demandés dans les dossiers. Les personnes répondant à ces prérequis sont ensuite convoquées aux tests de sélection (écrit, entretien).

Toute inscription est également conditionnée par le paiement des frais de dossiers en vigueur.

Toute inscription suppose la consultation et l'acceptation expresse des présentes Conditions Générales d'Inscription, manifestée par le fait de cocher la case « Je déclare avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales d'Inscription de VB Formation et être informé de mon droit de rétractation » au moment de la validation de la commande.

Le Candidat reconnaît également que, préalablement à toute inscription, il a bénéficié d'informations suffisantes de la part de VB Formation lui permettant de s'inscrire à une formation. La validation de l'inscription par le Candidat vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales d'Inscription.

Le candidat doit être majeur et/ou avoir la capacité juridique de conclure un contrat de vente.

Ces Conditions Générales d'Inscription sont accessibles à tout moment sur le site www.vbformation.com et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Prix de vente et contenu de prestations :

Les formations proposées par VB Formation sont fournies aux tarifs en vigueur sur le site www.vbformation.com.

Toute inscription est conditionnée au paiement des frais de dossiers en vigueur.

Les tarifs des formations sont différenciés et spécifiques à chacune de nos actions de formation.

Ils figurent sur les flyers de présentation des formations et sont téléchargeables sur le site www.vbformation.com

VB Formation, en tant qu'organisme de formation, n'est pas assujetti à la TVA.

Les prix sont fermes et non révisables pour la période de validité.

- ✓ Ils comprennent les frais d'enseignement et les supports pédagogiques.
- ✓ Ils ne comprennent pas les frais de transports, d'hébergement et de restauration, le matériel nécessaire pour suivre la formation.

Le paiement demandé au candidat correspond au total de la commande.

Une facture est remise au stagiaire à l'issue de la formation.

VB FORMATION EURL au capital de 4000€ - Valérie BIANCARDINI gérante

Adresse de correspondance : Le vivier - 38770 LA MOTTE SAINT MARTIN
Tél : 06.22.71.27.67

Valerie.biancardini@club-internet.fr
<http://www.vbformation.com/>
Siret N° 789 755 154 00018 - APE 8559B

789 755 154 RCS Grenoble

Organisme de formation enregistré sous le n° 82 38 05075 38 auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes

Devis et attestation :

Un devis est disponible sur le site www.vbformation.com pour chacune de nos formations ou sur demande. Une attestation d'entrée en formation et une attestation de sortie de formation sont remises aux stagiaires en début et en fin de formation.

Facturation et modalités de règlement :

Pour les actions de formation de courte durée, inférieure ou égale à un mois : Le candidat doit s'acquitter des frais de dossier et d'un acompte de 30% à l'inscription. Le solde doit être réglé au plus tard le premier jour de formation.

Pour les actions de formation de longue durée (supérieure à un mois) : Le candidat doit s'acquitter des frais de dossier et d'un acompte de 30% à l'inscription. Le paiement des actions de formation se fait par mois ou par trimestre selon les conventions, contrat de formation ou bon de commande signés avec les clients (Employeurs, OPCA Conseil Régional, Pôle Emploi, Missions Locales, Personnes physiques, ...).

Pour les stagiaires, personnes physiques, particuliers, demandeurs d'emploi sans prise en charge du Conseil Régional, ou en auto-financement : Le candidat doit s'acquitter des frais de dossier et d'un acompte de 30% à l'inscription. Un échéancier de paiement est établi à l'entrée en formation, avant l'échéance de rétractation prévue par la législation.

Le règlement des formations s'effectue :

- ✓ Par virement sur le compte de VB Formation
- ✓ Par chèque : L'inscription ne pourra être prise en compte qu'à réception du dossier d'inscription accompagné du chèque de règlement.
- ✓ Par prise en charge intégrale : Si le Candidat possède une prise en charge intégrale, son inscription ne sera confirmée qu'à réception de son dossier d'inscription accompagné de l'attestation de prise en charge.

Non réalisation de la prestation de formation :**Du fait de VB Formation :**

Une session de formation peut être annulée par VB Formation si les conditions d'effectifs, d'installations ou d'encadrement ne permettent pas d'en assurer la qualité. Les Candidats seront immédiatement informés et un report sur une autre session sera proposé. Si cette solution ne convient pas au Candidat, les sommes versées, hormis les frais de dossier, seront alors remboursées.

Annulation - report du fait du candidat

Toute demande d'annulation ou de report d'Inscription après son acceptation par VB Formation pour quelque raison que ce soit, hormis l'exercice du droit de rétractation ou la force majeure, devra s'effectuer auprès de la direction VB Formation.

En cas d'annulation, seront retenus :

- ✓ Plus de 8 jours avant la formation : Les frais de dossiers.
- ✓ Moins de 8 jours avant la formation : Les frais de dossier et les 30% des frais pédagogiques.

Abandon ou Interruption de la formation du fait du stagiaire ou de son employeur :

- ✓ Les conditions sont définies par les conventions ou contrat de formation.

Déroulement des formations :**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement**

- | | |
|--|---|
| ▪ Formation en présentiel | ▪ Echancier de travail |
| ▪ Séances de formation en salle | ▪ Apports théoriques |
| ▪ Etudes de cas, mises en situation | ▪ Utilisation d'une plate-forme collaborative |
| ▪ Rencontres, témoignages, participation à des colloques ou séminaires,... | ▪ Master classes |
| ▪ Recherche action | ▪ Accompagnement formatif |

VB FORMATION EURL au capital de 4000€ - Valérie BIANCARDINI gérante

Adresse de correspondance : Le vivier - 38770 LA MOTTE SAINT MARTIN
Tél : 06.22.71.27.67

Valerie.biancardini@club-internet.fr
<http://www.vbformation.com/>
Siret N° 789 755 154 00018 - APE 8559B
789 755 154 RCS Grenoble

Organisme de formation enregistré sous le n° 82 38 05075 38 auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes

Les formations sont coordonnées par Mme BIANCARDINI Valérie, responsable de formation, Gérante de VB Formation.

Durée et dates de formation :

Elles sont spécifiques à chaque action de formation. Les calendriers de formations sont téléchargeables sur le site www.vbformation.com

Horaires de formation

Les journées de formation, d'une durée quotidienne de 7h, se déroulent du lundi au vendredi selon les horaires suivants : 8 h 30 - 12 h00 / 13 h 00 - 16 h 30, selon le calendrier spécifique à chaque formation.

Lieu de formation :

Il est spécifique à chaque action de formation et est précisé dans les flyers des formations et sur la convocation adressée au stagiaire.

Conditions de réussite :

La formation nécessite un travail et un engagement personnels. La présence du stagiaire est obligatoire à tous les temps de formation. Le stagiaire suit les consignes de travail données aussi bien lors des sessions de regroupement pédagogique que lors des semaines d'alternance quand elles ont lieu.

Règlement intérieur :

Les stagiaires signent et paraphent dès leur entrée en formation le règlement intérieur. Ils sont tenus de le respecter durant toute la durée de la formation.

Propriété intellectuelle et copyright :

L'ensemble des supports pédagogiques utilisés par VB Formation ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégés par la propriété intellectuelle. La copie, la transmission, l'exploitation et la diffusion totale ou partielle à un tiers de ces supports sont interdites sans accord préalable expressément notifié VB Formation, en application de l'article L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle et, est passible des sanctions pénales prévues aux articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. En particulier, si la transmission de ce support est dématérialisée (mail), l'utilisation de ce support est réservée aux seuls participants ayant été présents à la formation concernée pour un usage strictement personnel.

Protection et accès aux informations à caractère personnel Loi « Informatique et Libertés » :

Les informations concernant le stagiaire et / ou le client pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, le stagiaire et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles les concernant.

Formation professionnelle continue et programme de formation :

Toutes les formations facturées par VB Formation sont imputables au titre de la formation professionnelle continue selon la législation en vigueur.

Dans le respect des règles d'habilitation des formations et des objectifs de formation, les contenus des programmes de formation peuvent être adaptés par le formateur ou le responsable de formation en fonction de la dynamique de groupe ou en fonction du niveau et des besoins des participants.

Droit de rétractation

Le Candidat dispose, conformément à la loi, d'un délai de quatorze (14) jours, à compter de la réception de confirmation d'inscription, pour exercer son droit de rétractation auprès de VB Formation sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités. Si le délai de quatorze jours vient à expirer un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le droit de rétractation peut être exercé par mail à info.vbformation@gmail.com auquel cas un accusé de réception sera communiqué au Candidat par VB Formation.

VB FORMATION EURL au capital de 4000€ - Valérie BIANCARDINI gérante

Adresse de correspondance : Le vivier - 38770 LA MOTTE SAINT MARTIN
Tél : 06.22.71.27.67

Valerie.biancardini@club-internet.fr

<http://www.vbformation.com/>

Siret N° 789 755 154 00018 - APE 8559B

789 755 154 RCS Grenoble

Organisme de formation enregistré sous le n° 82 38 05075 38 auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes

En cas de rétractation, VB Formation remboursera les paiements reçus du Candidat, hormis les frais de dossiers, au plus tard quatorze (14) jours à compter de la réception, de la notification de la rétractation du Candidat.

Information précontractuelle - Acceptation du candidat

Le Candidat reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales d'Inscription et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- ✓ les caractéristiques essentielles des formations commandées
- ✓ le prix des formations et leurs éventuels frais annexes
- ✓ la date des formations commandées
- ✓ les informations relatives à l'identité de VB Formation à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités
- ✓ les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre
- ✓ la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige
- ✓ les informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délai, modalités d'exercice de ce droit et formulaire type de rétractation), aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes
- ✓ les moyens de paiement acceptés.

Litiges :

En cas de litige concernant la mise en œuvre de l'action de formation et à défaut d'accord amiable, le différend résultant de l'application des présentes conditions générales de vente sera soumis à l'appréciation du Tribunal de commerce de Grenoble.

VB FORMATION EURL au capital de 4000€ - Valérie BIANCARDINI gérante

Adresse de correspondance : Le vivier - 38770 LA MOTTE SAINT MARTIN
Tél : 06.22.71.27.67

Valerie.biancardini@club-internet.fr
<http://www.vbformation.com/>
Siret N° 789 755 154 00018 - APE 8559B

789 755 154 RCS Grenoble

Organisme de formation enregistré sous le n° 82 38 05075 38 auprès du Préfet de la Région Rhône Alpes